

AMIS DES MUSEES DE NYON

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

14 mai 2025, de 18h00 à 19h20 au Château de Nyon

Procès-verbal

1. Ouverture de la séance. Adoption de l'ordre du jour

Le président ouvre la séance en indiquant qu'une vingtaine de personnes et institutions ont demandé à être excusées, dont les présidents de Pro Aventico et de Pro Novioduno. Sont également excusés le président d'honneur de l'association Marc de Lorient, et le co-conservateur du Château, Vincent Lieber.

Le président salue en particulier M. Alexandre Démétriades, Municipal (Nyon) en charge, notamment, de la Culture, Denys Jaquet, président des Amis du Château de Rolle, Adélaïde Zeyer, directrice du Château de Morges et ses musées, Jean-Luc Beckert, président des AMIDUMIR, Genève.

L'assemblée de ce jour réunit 31 personnes, que le président remercie pour leur fidèle soutien.

2. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 28 mai 2024

Le procès-verbal de la précédente assemblée annuelle était disponible depuis quelques mois sur le site de l'association et a pu ainsi être consulté. Le procès-verbal de l'AG 2024 est adopté. Sa rédactrice, Daphné Tallon reçoit les remerciements de l'assemblée.

3. Message de la Municipalité de Nyon

M. Démétriades prend la parole pour annoncer les actualités du Service de la Culture.

Deux dossiers sont en cours de traitement pour le **Musée romain**. Premièrement, un préavis a été lancé pour refaire le système de ventilation, qui est vieillissant et n'est plus adapté aux normes actuelles. Des travaux devront probablement débuter à la fin de l'année 2025. Deuxièmement, une procédure de mandat d'étude parallèle est lancée pour sélectionner un scénographe dans le cadre du projet de préservation et valorisation de l'amphithéâtre.

Le projet révisé d'extension et rénovation du **Musée du Léman** suit son cours. Le nouveau plan de quartier est à reprendre. Une soirée d'information publique sur ce projet sera organisée à la fin de l'été 2025. Les membres de l'AMN seront évidemment conviés à cette célébration.

Une vaste recherche historique a été menée pour valoriser les femmes à Nyon. M. Démétriades remercie Mme Schmutz Nicod pour son implication centrale dans toute cette étude, qui a notamment permis la mise en place de l'exposition « Femmes de Nyon. De A à Z » au **Château de Nyon**. Par ailleurs, Alice Sauvin, Ermance Natthey et les Lavandières donnent désormais leur nom à trois lieux de la ville. De plus, le Conseil Communal a validé

un crédit de votation pour une exposition photographique sur les clichés emblématiques de Louis et August Kunz.

Finalemment M. Démétriades remercie le comité et les membres de l'AMN pour leur intérêt, leur fidélité et leur rôle central en faveur des musées de la ville de Nyon.

4. Rapport du président

L'AMN compte aujourd'hui 502 membres, que ce soit des cotisations individuelles, de couples ou des institutions. En mai 2024, l'association se composait de 490 membres, démontrant ainsi une hausse, certes légère, mais évidemment réjouissante. Ces résultats sont le fruit des efforts constants fournis par les membres du Comité et également par l'invitation que le personnel d'accueil des musées adresse aux visiteurs. Il faut d'ailleurs dire qu'un des principaux facteurs d'adhésion réside dans la qualité des expositions dans nos trois musées. En 2024, nous avons créé deux banderoles aux motifs originaux, reprenant des images des musées, que nous installons à l'occasion d'un vernissage ou d'un événement particulier, pour attirer l'attention de visiteurs et des nouveaux adhérents. Cette pratique se poursuivra évidemment en 2025. Le président **appelle les participants à manifester leur disponibilité** pour tenir le stand AMN lors de telles occasions.

Notre souci de conserver un grand nombre de membres, dont quelques-uns engagés activement au sein de l'association, est constant. Aux côtés de nos collègues des musées, nous avons ainsi participé le 30 septembre 2024 à la journée d'accueil des nouveaux habitants de Nyon. Nous espérons renouveler cette participation cette année. Nous vous invitons toutes et tous à jouer également un rôle de recruteurs.

Partant du constat que les musées de Nyon jouent un rôle culturel pour l'ensemble de la région, il y a quelques années, nous avons approché l'ensemble des communes du district de Nyon pour les inviter à adhérer à l'association. Une dizaine de communes étaient alors devenues membre. Une quarantaine seraient peut-être à recontacter bientôt. Des entreprises privées pourraient également être approchées.

Certains l'auront déjà constaté, notre site web a été complètement rénové l'an passé, grâce au concours de notre collègue du Comité, Robert Watts (et de l'entreprise en communication digitale Hawaii). En plus des informations propres à notre association le site propose nombre d'images tirées des collections des musées et invite à les visiter. Même s'il n'y a pas constamment de nouveautés propres à l'AMN, n'hésitez pas à visiter ce site et à nous donner un feed-back.

Par ailleurs, nous serions ravis que les membres nous fassent **parvenir leur adresse mail** pour faciliter l'envoi des actualités muséales, les invitations aux vernissages et événements culturels et, ainsi, favoriser la communication au sein de notre association.

Une des fonctions de l'AMN est de soutenir les musées dans la recherche de fonds pour tel ou tel projet, qui va au-delà des moyens budgétés au sein du Service de la Culture. C'est ainsi qu'en 2024 nous avons participé à la recherche de fonds pour l'exposition sur les voiles latines (« la barque est belle ») au Musée du Léman, pour les Journées romaines et journées vaudoises d'archéologie des 8-9 juin et, encore en cours, pour la réfection du bateau *Gilliat* et l'installation d'un parcours pédagogique au Musée du Léman sur la chaîne alimentaire.

5. Présentation des comptes 2024

Le président rappelle que la gestion des paiements et tenue des tableaux financiers sont effectuée avec une extrême compétence par Marlene Bosi, sous la supervision de la trésorière et du président. Qu'elle en soit vivement remerciée.

Nathalie Fuglister, trésorière, présente l'état des comptes au 31 décembre 2024.

6. Présentation du vérificateur aux comptes pour l'exercice 2024

René Volery, réviseur des comptes, présente son rapport¹.

7. Approbation des comptes 2024 et décharge au Comité et au vérificateur des comptes pour l'exercice 2024

Le président invite l'assemblée à donner décharge au Comité et au réviseur des comptes pour leur gestion financière et leurs rapports. L'assemblée approuve les comptes de l'AMN pour l'année 2024 et donne décharge au Comité et au réviseur des comptes.

8. Elections

8.1. Elections et réélection au Comité

Le Comité est composé de 6 à 10 membres élus, auxquels se joignent les membres de droit, à savoir le Municipal en charge de la Culture et les conservateurs ou conservatrices des musées. Elus ou réélus récemment, Mmes et Messieurs Michele Dalla Favera, Nathalie Fuglister, Daphné Tallon, Pauline Lesca, Christian Saugy, Robert Watts et Elise Kellenberger confirment leur engagement.

Jean-Luc Blondel, président, se met à disposition pour trois années supplémentaires comme membre du Comité. L'assemblée le réélit par acclamation.

Deux nouvelles personnes, hélas absentes aujourd'hui, mais qui ont déjà participé à des séances du Comité, ont montré un intérêt pour nos travaux. Le président les présente brièvement :

- **Kate Kolaczinski**, citoyenne anglaise habitant depuis de nombreuses années à Givrins, épidémiologiste travaillant à Genève dans le domaine de la santé publique internationale, souhaite promouvoir les musées et y attirer, par exemple, davantage de touristes et se montre également désireuse de mettre ses compétences linguistiques pour des travaux de traduction vers l'anglais
- **François David**, de Nyon, manifeste une passion, non seulement pour son travail d'ébéniste et restaurateur, mais également pour l'art et l'histoire et souhaite mettre son expertise au service des musées, avec un accent sur la valorisation de la richesse culturelle des collections et de la connaissance des objets et de leur histoire présente dans nos musées.

Le président invite l'assemblée à élire ces deux personnalités par acclamation. L'assemblée élit Mme Kolaczinski et M. David comme membres du Comité pour trois ans.

¹ L'état des comptes & le rapport du réviseur ont été transmis par courrier le 8 avril 2025 et par mail le 17 avril 2025.

8.2. Réélection du président de l'association

Jean-Luc Blondel, réélu membre du Comité, indique sa disponibilité pour assurer, trois années supplémentaires, la présidence de l'association. Il indique que ce mandat sera le dernier et qu'il s'agira, dans deux ou trois ans, de trouver une personnalité pour présider ensuite l'AMN. L'assemblée réélit Jean-Luc Blondel comme président de l'AMN pour trois ans.

9. Cotisations 2026

Suivant la décision de l'AG 2024, nous avons adressé cette année les cartes de membre directement avec la communication générale de janvier (qui comprenait l'appel à renouveler ladite cotisation). Un certain nombre de rappels ont dû être effectués, mais la majorité des membres se sont acquittés rapidement de leur dû.

Nous faisons figurer chaque année ce point à l'ordre du jour de l'AG, celle-ci étant souveraine pour fixer le montant des cotisations. Le président suggère de maintenir les cotisations 2026 telles qu'actuellement (40.- par personne ; 50.- couple, pour l'essentiel). L'assemblée approuve.

10. Journal de l'association, *Edgar* : feed-back et propositions

Le président remercie le vice-président Michele Dalla Favera, et « père » de *Edgar*, qui supervise la production du journal depuis sa création. Ce dernier exprime également sa gratitude à l'égard des conservateurs et de la conservatrice, artisans principaux des écrits et choix des photographies, ainsi qu'envers Alain Kissling, graphiste attitré de notre journal.

Il y a quelques semaines, les membres ont reçu la livraison 18, dont le thème implicite était de montrer des personnes, histoires ou objets cachés ou, pour le moins, peu connus. Le prochain numéro devrait mettre un accent particulier sur la thématique « rénover et restaurer », tout en continuant à présenter nos collègues actifs dans les musées, à l'atelier de construction ou au Centre des collections. M. Dalla Favera a exprimé le souhait de recevoir des membres toute suggestion, idées, remarques sur le contenu futur du journal.

Opérant une mue éditoriale il y a une dizaine d'années, le bulletin de l'AMN était devenu *Edgar* avec sa première parution en mai 2016. Il avait alors semblé judicieux au Comité, par le choix de ce prénom pour notre journal, de rendre hommage à Edgar Pélichet, ancien conservateur du Musée historique et des porcelaines, notre Château de Nyon aujourd'hui, et archéologue cantonal. L'hommage a été rendu. Votre Comité estime judicieux d'innover à nouveau et de renommer cet important outil de communication culturelle dès 2026. Le no 19 sera encore un *Edgar*, mais un nouveau numéro un, tout en gardant le même format et graphisme, devrait voir le jour sous un nouveau nom l'an prochain. Il serait par ailleurs utile que le nom du journal soit plus explicite, notamment pour les visiteurs des musées, en marquant bien qu'il est lié à ce patrimoine muséal.

11. Excursions. Visites : programme 2025

En 2024, l'excursion d'un jour, prévue le 14 septembre à Pontarlier et Ornans, avait dû être annulée, faute d'un nombre suffisant d'inscrits. Cette année, notre excursion du 14 avril à Soleure, avec notamment une visite du Château de Waldegg, a réuni 34 personnes, ce qui est une très belle participation.

Ce ne fut pas une longue excursion géographique, mais une belle excursion historique qu'une quinzaine de membres de l'AMN ont effectué le 1^{er} mai avec Catherine Schmutz Nicod, co-conservatrice du Château, qui nous a guidé dans « Femmes de Nyon. De A à Z. » Un magnifique privilège pour les amis des musées.

Dans la lettre de convocation à cette AG, nous avons invité les personnes intéressées en principe par une excursion longue à Turin à se manifester auprès du Comité A ce jour une quinzaine de personnes l'ont fait. Cette excursion est prévue pour les 2-5 octobre prochains. Mme Pauline Lesca a commencé à préparer un programme pour ce séjour qui comprendra, notamment, à Turin le Musée égyptien, le Musée du cinéma, le pôle des Musées royaux et, sur le chemin du retour, le Fort de Bard, sans oublier quelques étapes gourmandes. Bien que l'essentiel du séjour soit concentré au niveau du centre-ville, il faudra toutefois prévoir de bonnes chaussures.

12. Communications des conservateurs des musées de Nyon

Catherine Schmutz Nicod : l'exposition temporaire « **Femmes de Nyon. De A à Z** » se termine le dimanche 18 mai. L'équipe du Château a reçu de très bons retours de la part des visiteurs et des associations. De nombreux programmes et activités ont été organisés en lien avec l'exposition : concours d'écriture avec l'association *Etc. !*, des lectures, des ateliers couture, des performances dansées avec Deborah Chevalier, en particulier.

Le 8 mai 2025, des **lieux** à Nyon ont été renommés pour rendre hommage aux femmes de Nyon : Alice Sauvin, Ermance Natthey et les Lavandières.

La prochaine exposition s'intitulera « **Reflets et transparence** » et tournera autour du verre, du vitrail et de la photographie, en collaboration avec l'Association Focale à Nyon et le PhotoClub de Lausanne. Le vernissage aura lieu le jeudi 26 juin à 18h et l'exposition se maintiendra jusqu'au 30 novembre 2025.

En octobre, de nouvelles **nuits au Château** seront organisées et elles seront accompagnées de soirées gourmandes. Mme Schmutz-Nicod remercie Pauline Lesca pour son implication.

Concernant les photos Kunz, un millier de plaques photographiques ont été envoyées en restauration.

Lionel Gauthier : le Musée du Léman a dépassé les 25 000 visiteurs en 2024 et il a franchi le cap du **million d'entrées** avec la venue de Mme Kimberley Scher, de New York, le 27 mars 2025 (en récompense, elle a pu profiter d'une croisière gourmande à bord d'un bateau de la CGN avec sa famille).

L'exposition cartographique « Ceci n'est pas une carte » est en cours jusqu'au 31 août 2025. Elle sera ensuite remplacée par une exposition temporaire sur le plancton, intitulée « **Plancton. L'invisible peuple du lac** » qui mettra en avant son rôle majeur dans la préservation et l'entretien de notre lac.

Quant au **bateau Gilliat**, il est encore en restauration à Allaman ; il sera remis à l'eau en juillet. Des visites guidées seront probablement prévues à bord pour les Journées européennes du patrimoine en septembre.

Jordan Anastassov : le Musée romain a accueilli presque **18 000 visiteurs** en 2024, dépassant ainsi le nombre habituel des années précédentes.

Actuellement, l'objectif principal du Musée reste la valorisation et la préservation de l'**amphithéâtre**. Le musée sert d'antenne, ou d'intermédiaire, entre le monument et le projet. L'équipe de conservation et la commune attendent toutefois le travail de scénographie, qui sera ensuite montré dans l'exposition « Amphithéâtre » au Musée romain.

D'autres rendez-vous sont prévus :

- **Apéro-Archéo** : une conférence sur l'archerie au Soudan s'est tenue le jeudi 15 mai
- les portes du MRN s'ouvrent à l'occasion de la **Fête de la Musique** le 21 juin. Des concerts seront proposés à l'intérieur des murs
- programmation du **FIFAN** (Festival International du Film d'Archéologie à Nyon). Une trentaine de films seront proposés entre le 2 et le 7 septembre 2025, ainsi que des expériences immersives, en collaboration avec l'EPFL, et de la musique.

La conservatrice et les conservateurs remercient l'AMN, son comité et ses membres, pour leur engagement et leur implication auprès des musées de la ville.

13. Partenariats. Parole aux invités

L'AMN tient à continuer à établir des ponts avec d'autres associations similaires. Ces partenariats n'ont pas de composante financière, mais encouragent les échanges, informations mutuelles et visites.

Le président rappelle que ni le président de Pro Aventico, ni le directeur des sites et musées d'Avenches n'ont pu faire le déplacement à Nyon ce jour mais transmettent leurs salutations et invitent à la visite, dès le 16 mai, de la nouvelle exposition temporaire « Helvètes migrants. »

Depuis le début de l'année 2025, une coopération plus étroite se met en place entre le Château de Morges et ses musées et l'AMN. Ce partenariat devrait être officiel d'ici peu. Le président est ravi d'accueillir Mme Adélaïde Zeyer, directrice du Château de Morges.

Adélaïde Zeyer remercie les membres du comité et l'équipe du Château de Nyon pour cette invitation et cet accueil. Le Château de Morges était autrefois un musée militaire et cantonal mais depuis quelques années, le lieu met aussi en avant des collections d'importance nationale. Bien qu'on parle « des musées » de Morges, Mme Zeyer souhaite refléter l'unité historique grâce à ces collections. En outre, trois nouvelles actualités ont été annoncées :

- une exposition sur l'histoire et la personnalité du Général Guisan qui, par la même occasion, commémore les 80 ans de la Seconde Guerre Mondiale
- un été culturel : manifestation qui se tiendra du 14 juin au 14 septembre. Une petite buvette sera installée à l'extérieur du Château et plusieurs événements, dont des spectacles dans le jardin, auront lieu à cette occasion
- la prochaine exposition temporaire sur la guerre secrète en Suisse pendant la Seconde Guerre mondiale ouvrira ses portes le 13 novembre et sera maintenue jusqu'à fin 2026. Plusieurs sujets seront abordés tels que les travaux de la Commission Berger, les aides apportées par la Suisse à la Résistance française et de nombreux objets exposés, qui seront documentés à l'aide d'un vaste travail historique fourni par l'équipe du Château de Morges.

M. Jean-Luc Beckert, président des AMIDUMIR, s'exprime devant l'assemblée :
Les membres de l'AMN sont attendus au Musée international de la Réforme à Genève. La prochaine exposition temporaire tournera autour de deux sujets historiques à savoir, les 80 ans d'Hiroshima et Albert Schweitzer (1875-1965), qui a notamment été un opposant, justement, à l'arme atomique. Ça sera donc une occasion de venir nombreux à Genève.

En 2024, le président de l'AMN et le président des Amis du Château de Rolle ont signé un partenariat, chacun devenant membre de l'autre association. C'est d'ailleurs lors d'une visite de l'AMN au Château de Rolle, et tout particulièrement de sa bibliothèque d'ouvrages précieux et anciens que ce contact s'était noué. Le président donne la parole à M. Denys Jaquet, président des Amis du Château de Rolle.

M. Denys Jaquet : alors que les lieux historiques et culturels régionaux avaient tous leur association, M. Jaquet a décidé de fonder les Amis du Château de Rolle pour permettre la préservation de ce patrimoine unique et, dans cette optique, il a notamment lancé la restauration de la bibliothèque du Château. Ce joyau méconnu a été fondé en 1840 et se compose de 16 000 ouvrages, datant essentiellement du 17^e et 18^e siècle, mais il était tombé en désuétude. C'est pourquoi, les membres de l'association, dont M. Jaquet, et M. Christian Saugy, membre du comité de l'AMN, ont entrepris un vaste travail depuis 3 ans, qui consiste à inventorier les ouvrages, les reclasser et les exposer sur de nouveaux rayons ; dernier travail : inventaire et remise en état de plus de 400 cartes anciennes. La restauration de la bibliothèque est bientôt terminée et elle sera officiellement inaugurée le 8 octobre 2025 ; elle sera déjà être visitable lors des Journées du patrimoine.

M. Jaquet remercie chaleureusement les membres de l'AMN pour l'invitation à cette Assemblée générale et a montré son contentement à l'égard de notre journal (le no 18 d'*Edgar* a présenté l'association rolloise) et de cette belle collaboration entre les deux associations.

A la suite de la partie statutaire, l'assemblée a pu bénéficier d'une présentation de M. Marc-Antoine Kaeser, directeur du Laténium (Hauterive, NE) et professeur titulaire à l'Université de Neuchâtel sur le sujet « Archéologie préventive et durabilité dans l'aménagement du territoire : les enseignements de l'histoire disciplinaire (15^e – 21^e siècles). »

L'assemblée s'est terminée par un apéritif offert par l'association.

Projet de PV de l'AG, 28.05.2025